

meurthe & moselle Habitat Promotion

33 boulevard de la mothe 54000 NANCY 03 83 50 10 10 promotion@mmhabitat.fr www.mmhabitat.fr

Référence: Lot 5 / 26554 - PSLA

VANDOEUVRE-LES-NANCY - Avenue Jeanne d'Arc



DESCRIPTIF DE LA COPROPRIETE

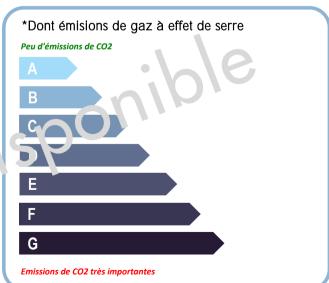
Année de construction : 2027
Nombre de niveaux : Ssol + R + 3
Ascenseur : Oui
Nom du syndic : A déterminer
Nombre de lots principaux : 30

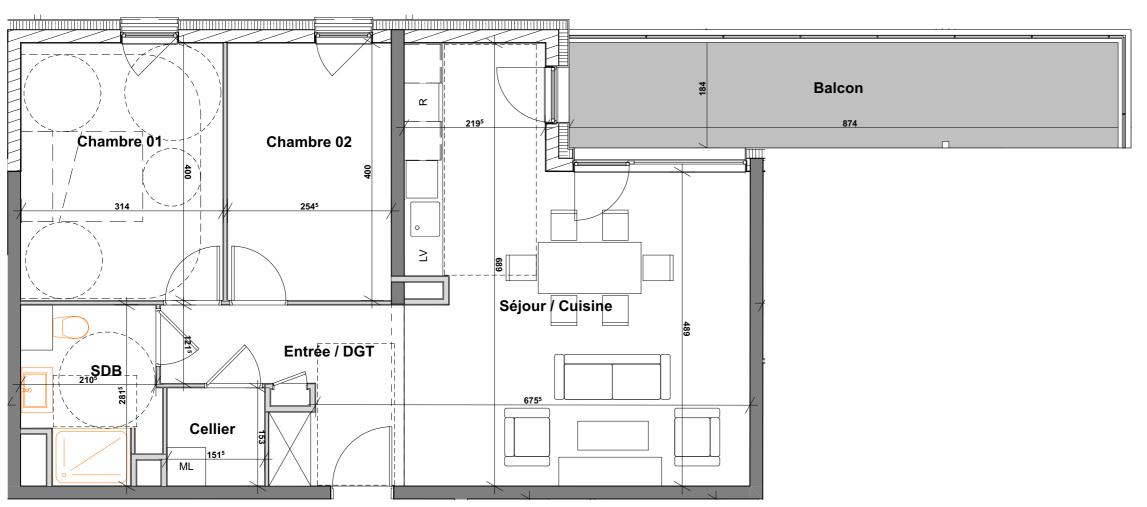
166 900 €uros TTC

CARACTERISTIQUES DU LOGEMENT Etage: 68,28 m² Surface habitable : Nombre de pièces : Nombre de chambres : Nombre de salle de bains : Nombre de salle d'eau : 1 Nombre de WC: 1 Cuisine: Ouverte - Non équipée Type de chauffage : Urbain 2027 Date de l'installation du chauffage : Orientation: Nord

Annexes :		
Balcon:	-	-
Terrasse	1	16,08 m²
Jardin :		-
Cave privative :		3,56 m ²
Cellier privatif:		-
Stationnements:	Souterrain	n° 5
	-	-
Part locative :	530 €/mois ł	nors charges
Montant estimatif des charges :		
Montant estimatif de la Taxe Foncière :		
Montant estimatif des frais de Notaire : 5 007 €		









Résidence MMH ////

168, avenue Jeanne d'Arc 54 500 Vandoeuvre-les-Nancy

N° d'appartement : LOG 05 -

Niveau: R+1 Type: **T3**

Tableau de Surface

	16,08 m
Balcon	16,08
	68,54 m ²
Séjour / Cuisine	30,46
SDB	5,36
Entrée / DGT	7,65
Chambre 02	10,19
Chambre 01	12,57
Cellier	2,31



01/07/2024

Indice: 0 meurthe & moselle HABITAT





NOTA: Le présent document exprime la figure et les dispositions générales de l'appartement. Les surfaces sont approximatives. Des variations et des modifications peuvent intervenir en fonction de contraintes techniques et/ou réglementaires de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement. Les retombées de poutres, les faux-plafonds, les soffites et les canalisations ne sont pas tous figurés et peuvent être modifiés pour des raisons techniques. La hauteur sous soffites, faux-plafonds et retombées de poutres ne serait être inférieure à 2 m. Les éléments de mobiliers de cuisine, l'emplacement des équipements sanitaires, le calepinage des carrelages et les implantations des équipements électriques sont présentés à titre indicatif.